



Divorcer d'un cousin algerien en france

Par **frida**, le **06/04/2008** à **18:43**

marier depuis 3ans ,mal traiter dans tous les sens du terme ,je me suis tjr trouver des excuses pour restrer mais là j'ai quitter la maison apres un voyage vers les miens pour les revoir je decide enfin de ne plus le revoir le quitter donc j'ai demander une aide juridictionelle j'attend(en france)heberger chez une copine, je me prepare a ma nouvelle vie j'aprend par qlq que monsieur prepar la meme chose mais en algerie que fair ????